

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR
CETTE NOUVELLE ORGANISATION ?
VOUS SOUHAITEZ DE L'AIDE POUR REMPLIR CE BULLETIN ?



→ Le responsable de l'équipe d'animation est à votre écoute tous les jours à l'école et tous les mercredis après-midi au centre de loisirs.



→ Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du **3975** ou de la Circonscription des affaires scolaires de votre arrondissement.

Arrondissement	Téléphone	Arrondissement	Téléphone
1 ^{er} /2 ^{ème} /3 ^{ème} /4 ^{ème}	01 44 82 66 00	11 ^{ème} /12 ^{ème}	01 86 21 20 54
5 ^{ème} /13 ^{ème}	01 71 18 74 74	16 ^{ème} /17 ^{ème}	01 53 05 25 50
6 ^{ème} /14 ^{ème}	01 40 46 44 44	18 ^{ème}	01 84 82 37 00
7 ^{ème} /15 ^{ème}	01 71 28 29 24	19 ^{ème}	01 80 05 43 52
8 ^{ème} /9 ^{ème} /10 ^{ème}	01 80 05 43 01	20 ^{ème}	01 71 28 78 67



N'OUBLIEZ PAS !

Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois au centre de loisirs, vous devez demander la fiche sanitaire (pour informer des vaccins, allergies) auprès du responsable de l'équipe d'animation de votre école. Cette fiche sanitaire doit être complétée et remise au responsable de l'équipe d'animation, dès le premier jour de centre de loisirs.

Certaines informations sont utilisées par nos services informatiques pour gérer l'inscription, la présence et la facturation des enfants en centre de loisirs. Ces informations sont communiquées à la Mairie de Paris, la Direction des affaires scolaires, la Sous-direction de la politique éducative, ainsi que le Responsable de l'équipe d'animation.

Selon la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous avez le droit de voir et de modifier vos informations. Vous devez pour contacter : la Direction des affaires scolaires – Sous-direction de la politique éducative, Bureau de l'action éducative du premier degré, 3 rue de l'arsenal 75181 Paris cedex 04.

Vous pouvez également refuser que ces informations soient utilisées par d'autres services.

MAIRIE DE PARIS



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS



ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

LES MERCREDIS APRÈS-MIDI

(13h30 - 18h30 en maternelle
13h30 - 18h en élémentaire)



Votre enfant va aller au centre de loisirs les mercredis après-midi ? L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE.

Vous devez remplir un bulletin par enfant et à chaque modification éventuelle. S'il y a des frères ou sœurs à inscrire, merci de compléter un bulletin pour chacun.

COMMENT S'INSCRIRE ? (OU MODIFIER L'INSCRIPTION)



SUR INTERNET :

www.paris.fr/facilfamilles, en vous connectant avec vos identifiants.



SUR CE BULLETIN PAPIER

à remettre au Responsable de l'équipe d'animation de votre école.



Si vous utilisez le bulletin papier, vous recevrez un SMS de confirmation de votre inscription (merci de nous donner votre numéro de portable).

L'inscription sera faite pour TOUS les mercredis de l'année scolaire. Mais si votre organisation change, vous pourrez modifier ou annuler l'inscription.



ATTENTION : IL Y A DES DATES À RESPECTER POUR L'INSCRIPTION !

LES DATES D'INSCRIPTION OU DE MODIFICATION DE L'INSCRIPTION

DU 1^{ER} AU 21 SEPTEMBRE 2016 INCLUS

Pour les mercredis après-midi à partir du 1^{er} septembre 2016

POUR INSCRIRE OU MODIFIER UNE INSCRIPTION :

DU 4 AU 19 OCTOBRE 2016 INCLUS

pour les mercredis après-midi après les vacances d'automne

DU 20 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2017 INCLUS

pour les mercredis après-midi après les vacances de février

DU 2 AU 19 DÉCEMBRE 2016 INCLUS

pour les mercredis après-midi après les vacances de fin d'année

DU 17 MARS AU 3 AVRIL 2017 INCLUS

pour les mercredis après-midi après les vacances de printemps



ATTENTION, VOUS PAIEREZ 30 % PLUS CHER :

- si votre enfant vient au centre de loisirs sans être inscrit ;
- si votre enfant est inscrit dans un centre mais qu'il va dans un autre.

INSCRIPTION



NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT À INSCRIRE :

.....

Né le...../...../.....à.....

NOM DE L'ÉCOLE DE L'ENFANT ET SA CLASSE :

.....

ADRESSE DU CENTRE DE LOISIRS QUE L'ENFANT VA FRÉQUENTER :

.....

Centre de loisirs maternel

Centre de loisirs élémentaire



NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE (pour vous appeler en cas d'urgence et pour recevoir la confirmation de l'inscription) :

Responsable légal 1 (père, mère, tuteur) :

Responsable légal 2 (père, mère, tuteur) :

NUMÉRO FACIL'FAMILLES (vous le trouverez en haut à gauche sur votre dernière facture)

.....

ADRESSE MAIL :@.....

(pas obligatoire)



NOM, PRÉNOM DE LA PERSONNE QUI INSCRIT L'ENFANT :

(précisez si vous êtes le père, la mère, un autre responsable légal)

.....

J'inscris mon enfant, dès septembre, pour tous les mercredis de l'année scolaire
Vous n'avez plus de démarche à faire, l'inscription est faite pour l'ensemble des mercredis de l'année.

J'annule l'inscription de mon enfant. Cette annulation est à partir du :
Mercredi 9/11/2016 Mercredi 4/01/2017 Mercredi 22/02/2017 Mercredi 19/04/2017
Si votre organisation change, vous pouvez annuler, à partir d'une date précise, l'inscription réalisée. En cochant l'une des cases ci-dessus. Votre enfant ne sera plus inscrit.

J'inscris ou je réinscris mon enfant. Cette inscription ou réinscription concerne tous les mercredis restants de l'année scolaire à partir du :
Mercredi 9/11/2016 Mercredi 4/01/2017 Mercredi 22/02/2017 Mercredi 19/04/2017
Vous souhaitez réinscrire votre enfant ou bien ne l'inscrire qu'à partir d'une date précise en cochant l'une des cases ci-dessus.

J'ai bien lu les informations sur l'organisation des centres de loisirs.

Lu et approuvé, le..../..../.....

Signature